

## ANNÉE 2017

Province de Québec

Municipalité de Sainte-Perpétue

MRC de l'Islet

A la séance ordinaire du conseil de cette municipalité tenue mardi le 10 janvier 2017 à 19 :00 heures sont présents Mesdames Guylaine Cloutier, Stéphanie Lizotte, Caroline Caron, Messieurs Pierre Harton, Yan Chouinard tous conseillers formant le quorum sous la présidence de Madame Céline Avoine, maire.

Le conseiller Claude Daigle est absent et nous a confirmé de son absence.

01-01-2017

### Lecture et adoption de l'ordre du jour

Proposé par le conseiller Pierre Harton

Appuyé par Guylaine Cloutier

Et résolu que l'ordre du jour soit adopté.

## ORDRE DU JOUR

### SÉANCE ORDINAIRE DU 10 janvier 2017

#### À 19 :00 heures

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
2. Lecture et adoption des procès-verbaux;
3. Présentation de l'état des revenus et dépenses au 31 décembre 2016;
4. Adoption des dépenses incompressibles pour 2017;
5. Adoption du tableau des subventions, dons, congrès, etc;
6. Adoption du budget 2017 de l'O.M.H. de Sainte-Perpétue;
7. Provision mauvaises créances de 2016;
8. Diverses affectations à passer des résolutions;
9. Priorités locales pour la Sûreté du Québec pour 2017;
10. Mandat du Laro Groupe Conseil inc pour demande de programme d'aide financière ainsi que pour la mise en commun de service incendie Tourville et Sainte-Perpétue
11. Avis de motion règlement pour intervention sécurité incendie pour les non- résidents
12. Candidature de Marco Bélanger au service incendie
13. Demandes de Sébastien Nadeau, UPA, dossier 4713-96-5330.

14. Compte-rendu des comités;
15. Liste de correspondance;
16. Varia :
  - Assurance collective
  - OTJ
  - Lumières de rues
  - Information assurance suivi conseil de décembre
  - Jeux d'eau
  - Camion de pompier
  - Stationnement école
17. Acceptation des comptes;
18. Période de questions;
19. Levée de la séance.

02-01-2017 Lecture et adoption des procès-verbaux

Proposé par la conseillère Guylaine Cloutier

Appuyé par la conseillère Caroline Caron

Et résolu que les procès-verbaux du 5 et 19 décembre 2016 soient et sont adoptés.

Présentation de l'état des revenus et dépenses au 31 décembre 2016.

03-01-2017 Adoption des dépenses incompressibles pour l'année 2017

Proposé par la conseillère Stéphanie Lizotte

Appuyé par le conseiller Yan Chouinard

Et résolu d'adopter les dépenses incompressibles pour l'année 2017

**Dépenses incompressibles Année 2017**

02 11000 131	rémunération	36055.00\$
02 11000 133	allocation	18028.00\$
02 11000 221	R.R.Q.	634.00\$
02 11000 241	F.S.S	1536.00\$
02 11000 261	R.Q.A.P.	416.00\$
02 11000 951	Quote-part MRC	62870\$

02 13000 141	rémunération	131118.00\$
02 13000 222	R.R.Q	7377.00\$
02 13000 232	Ass. emploi	1919.00\$
02 13000 242	F.S.S.	5820.00\$
02 13000 252	C.S.S.T.	2879.00\$
02 13000 262	R.Q.A.P.	1052.00\$
02 13000 281	Ass-Vie	3426.00\$
02 13000 282	Ass- Médic	4787.00\$
02 13000 321	Frais de poste	3000.00\$
02 13000 322	Frais Messagerie	50.00\$
02 13000 331	Téléphone	4000.00\$
02 13000 335	Internet	250.00\$
02 13000 413	Frais vérification	10000.00\$
02 13000 951	Quote-part MRC	39677.00\$
02 14000 141	rémunération	4700.00\$
02 14000 222	R.R.Q.	112.00\$
02 14000 232	Ass-emploi	63.00\$
02 14000 242	F.S.S.	200.00\$
02 14000 252	C.S.S.T	74.00\$
02 14000 262	R.Q.A.P	28.00\$
02 14000 310	Frais déplacement	75.00\$
02 14000 321	Frais de poste	500.00\$
02 14000 340	Avis information	500.00\$
02 14000 511	Location salle	200.00\$
02 14000 670	Bulletin de vote	2500.00\$
02 15000 951	Quote-part MRC	42198.00\$
02 19000 422	Assurances inc. Complexe	18000.00\$

02 19000 423	Assurances responsabilité	17000.00\$
02 19000 681	Electricité	20000.00\$
02 19001 681	Electricité SAQ	4000.00\$
02 21000 441	Service S.Q.	74207.00\$
02 22000 141	rémunération	31500.00\$
02 22000 222	RRQ	300.00\$
02 22000 232	Ass-emploi	480.00\$
02 22000 242	F.S.S.	700.00\$
02 22000 252	C.S.S.T	400.00\$
02 22000 262	R.Q.A.P.	300.00\$
02 22000 331	Téléphone	1100.00\$
02 22000 335	Internet	300.00\$
02 22000 425	Assurance véhicules	2500.00\$
02 22000 455	Immatriculation	4500.00\$
02 22000 632	Huile à chauffage	6000.00\$
02 22000 681	Électricité	1700.00\$
02 22000 951	Quote-part MRC	9295.00\$
02 29100 451	Brigadier Scolaire	1500.00\$
02 32000 141	rémunération	65597.00\$
02 32000 222	R.R.Q.	3620.00\$
02 32000 232	Ass-emploi	1304.00\$
02 32000 242	F.S.S.	2896.00\$
02 32000 252	C.S.S.T	1354.00\$
02 32000 262	R.Q.A.P	521.00\$
02 32000 281	Ass-vie	983.00\$
02 32000 282	Ass-Médecin	1455.00\$

02 32000 331	Téléphone	900.00\$
02 32000 335	Internet	300.00\$
02 32000 424	Assurances pick up	400.00\$
02 32000 632	Huile à chauffage	2500.00\$
02 32000 681	Electricité	1650.00\$
02 32000 455	Immatriculation	1000.00\$
02 32001 425	Assurances niveleuse	100.00\$
02 32001 455	Immatriculation niveleuse	925.00\$
02 32002 425	Assurance pépine	450.00\$
02 32002 455	Immatriculation pépine	1110.00\$
02 32003 455	Immatriculation Sterling	1000.00\$

02 33000 141	Salaire régulier déneigement	73938.00\$
02 33000 222	R.R.Q.	3983.00\$
02 33000 232	Assurance Emploi	1422.00\$
02 33000 242	F.S.S.	3187.00\$
02 33000 252	C.S.S.T.	1489.00\$
02 33000 262	RQAP	574.00\$
02 33000 281	Assurance-vie	1104.00\$
02 33000 282	Assurance salaire (médicament)	1880.00\$
02 33000 331	Téléphone	800.00\$
02 33000 335	Internet	300.00\$
02 33000 425	Assurances Sterling	1000.00\$
02 33000 455	Immatriculation Sterling	1000.00\$
02 33000 632	Huile à chauffage	5000.00\$
02 33000 681	Electricité	2500.00\$
02 33001 425	Assurances Topkick	675.00\$
02 33001 455	Immatriculation topkick	1200.00\$
02 33002 425	Assurance Souffleuse	450.00\$
02 32002 455	Immatriculation Souffleuse	300.00\$
02 33003 424	Assurances pick up	155.00\$
02 33003 455	Immatriculation pick up	300.00\$

02 33004 425	Assurance Autocar	230.00\$
02 33004 455	Immatriculation Autocar	1300.00\$
02 34000 681	Electricité (Eclairage des rues)	11500.00\$
02 37000 951	Transport adapté quote-part	4743.00\$
02 41200 141	rémunération	20696.00\$
02 41200 222	R.R.Q.	1191.00\$
02 41200 232	Ass-emploi	296.00\$
02 41200 242	F.S.S.	941.00\$
02 41200 252	C.S.S.T.	464.00\$
02 41200 262	R.Q.A.P.	170.00\$
02 41200 281	Ass-vie	361.00\$
02 41200 282	Ass-Médecin	159.00\$
02 41200 320	Frais de poste	50.00\$
02 41200 331	Téléphone	800.00\$
02 41200 424	Assurances pick up	155.00\$
02 41200 681	Electricité	7000.00\$
02 41200 455	Immatriculation	450.00\$
02 41300 141	rémunération	21713.00\$
02 41300 222	R.R.Q	1283.00\$
02 41300 232	Ass-emploi	325.00\$
02 41300 242	F.S.S.	1015.00\$
02 41300 252	C.S.S.T.	500.00\$
02 41300 262	R.Q.A.P.	183.00\$
02 41300 281	Ass-vie	521.00\$
02 41300 282	Ass-Médecin	230.00\$

02 41300 320	Frais de poste	50.00\$
02 41300 331	Téléphone	850.00\$
02 41300 424	Assurances pick up	200.00\$
02 41300 681	Electricité	15000.00\$
02 41300 455	Immatriculation	400.00\$

02 41400 141	rémunération	19472.00\$
02 41400 222	R.R.Q	1122.00\$
02 41400 232	Ass-emploi	278.00\$
02 41400 242	F.S.S.	886.00\$
02 41400 252	C.S.S.T.	437.00\$
02 41400 262	R.Q.A.P.	160.00\$
02 41400 281	Ass-vie	321.00\$
02 41400 282	Ass-Médecin	142.00\$
02 41400 320	Frais de poste	50.00\$
02 41400 331	Téléphone	100.00\$
02 41400 424	Assurances pick up	285.00\$
02 41400 681	Electricité	13000.00\$
02 41400 455	Immatriculation	400.00\$

02 41500 141	rémunération	17807.00\$
02 41500 222	R.R.Q	1018.00\$
02 41500 232	Ass-emploi	256.00\$
02 41500 242	F.S.S.	805.00\$
02 41500 252	C.S.S.T.	397.00\$
02 41500 262	R.Q.A.P.	146.00\$
02 41500 281	Ass-vie	361.00\$
02 41500 282	Ass-Médecin	159.00\$
02 41500 320	Frais de poste	50.00\$
02 41500 331	Téléphone	75.00\$
02 41500 424	Assurances pick up	175.00\$

02 41500 681	Electricité	6000.00\$
02 41500 455	Immatriculation	100.00\$
02 45110 446	Contrat vidange	36695.00\$
02 45110 951	Régie Intermunicipale quote-part	57649.00\$
02 45111 951	Quote-part Matières résiduelles	3951.00\$
02 45120 446	Contrat Gestera élimination	48146.00\$
02 45121 446	Gestera/Transport Déchets	39533.00\$
02 45122 446	Gestera/Transtor,Eco centre	\$
02 45125 446	Gestera/Redevance déchets	15600.00\$
02 45210 446	Contrat récupération	36695.00\$
02 45211 446	Gestera/transport récupération	29154.00\$
02 45212 446	Gestera/instranstor/Eco/récup	\$
02 45220 446	Serv Sanitaire Roy recycle	7500.00\$
02 46000 951	M.R.C. quote-part cours d'eau	2125.00\$
02 52000 963	O.M.H. quote-part	9702.00\$
02 52001 522	Conciergerie	6500.00\$
02 59000 970	Acces logis Abri des Appalaches	5814.00\$
02 61000 951	M.R.C. quote-part aménagement	16953.00\$



02 61100 951	M.R.C. quote-part géomatique	4401.00\$
02 62100 681	Electricité enseigne	500.00\$
02 62100 951	M.R.C. quote-part dev. Industriel	12343.00\$
02 62101 951	Prog soutien Terri. Difficulté	
02 62101 681	Electricité nouvelle enseigne	250.00\$
02 70140 141	rémunération piscine	12850.00\$
02 70140 222	R.R.Q	315.00\$
02 70140 232	Ass-emploi	275.00\$
02 70140 242	F.S.S.	550.00\$
02 70140 252	C.S.S.T.	260.00\$
02 70140 262	R.Q.A.P	105.00\$
02 70140 331	Téléphone	270.00\$
02 70140 632	Huile à chauffage	2700.00\$
02 70140 681	Electricité	1200.00\$
02 70220 141	rémunération surveillance scolaire	30290.00\$
02 70220 222	R.R.Q	1636.00\$
02 70220 232	Ass-emploi	400.00\$
02 70220 242	F.S.S.	1290.00\$
02 70220 252	C.S.S.T.	636.00\$
02 70220 262	R.Q.A.P.	233.00\$
02 70230 141	rémunération bibliothèque	7288.00\$
02 70230 222	R.R.Q	208.00\$
02 70230 232	Ass-emploi	93.00\$
02 70230 242	F.S.S.	310.00\$
02 70230 252	C.S.S.T.	153.00\$
02 70230 262	R.Q.A.P.	56.00\$

02 70230 331	Téléphone	750.00\$
02 70230 335	Internet	250.00\$
02 92100 840	Intérêts dette à long terme	19112.00\$
02 92100 870	Intérêts autres tiers	
02 99000 880	Autres frais financement	150.00\$
02 99000 496	Frais de banque	3800.00\$
02 99010 891	Intérêts emprunt temporaire	\$
03 50000 000	Remboursement en capital	136500.00\$
<b>Total des dépenses</b>		<b>1 424 534.00\$</b>

04-01-2017 Adoption du budget de l'OMH de Sainte-Perpétue pour 2017

Proposé par la conseillère Guylaine Cloutier

Appuyé par la conseillère Stéphanie Lizotte

Et résolu que le conseil municipal adopte le budget de l'OMH de Sainte-Perpétue pour l'année 2017 indiquant des revenus de 73075.00\$ des dépenses de 170097.00\$ représentant un déficit d'exploitation de 97022.00\$ dont 90% contribution par la SHQ pour un montant de 87320.00\$ et de 10% contribution de la Municipalité pour un montant de 9702.00\$

05-01-2017 Provisions pour mauvaises créances pour l'année 2016

Proposé par la conseillère Caroline Caron

Appuyé par le conseiller Pierre Harton

Et résolu que le conseil provisionne un montant de 1507.84\$ pour les mauvaises créances pour l'année 2016 qui se répartissent comme suit : dossier 4713-96-2308 pour un montant de 749.50\$ et le dossier 4714-31-6529 pour un montant de 758.34\$.

06-01-2017 Diverses affectations du surplus accumulé non affecté pour les intérêts sur ET3, ET4 et ET5

Proposé par le conseiller Yan Chouinard

Appuyé par la conseillère Guylaine Cloutier

Et résolu d'affecter le surplus accumulé non affecté pour les intérêts sur le placement ET3 carrière et sablière au montant de 9.07\$, ET4 pour matériel pompier au montant de 4.05\$ et le ET5 pour fosse septique au montant de 5.90\$.

07-01-2017

Priorités locales pour la Sûreté du Québec (3 priorités)

Proposé par la conseillère Caroline Caron

Appuyé par le conseiller Pierre Harton

Et résolu que les priorités locales de la municipalité de Sainte-Perpétue sont les suivantes :

Présence policière dans les rangs et les rues

Prévention à l'école primaire

Surveillance zone scolaire et transport scolaire

Stationnement de nuit entre le 15 novembre et le 1<sup>er</sup> avril

Vitesse dans les 2 extrémités du village

08-01-2017

Acceptation de la candidature de M. Marco Bélanger comme pompier volontaire

Proposé par le conseiller Pierre Harton

Appuyé par la conseillère Caroline Caron

Et résolu que la municipalité accepte la candidature de M. Marco Bélanger à titre de pompier volontaire de la Brigade des Incendies de Sainte-Perpétue.

09-01-2017

Demande de M. Sébastien Nadeau

Il est résolu à l'unanimité des membres du conseil présent

Et résolu que le conseil municipal refuse la demande de remboursement d'intérêt pour un montant de 15.17\$ de M. Sébastien Nadeau.

10-01-2017

Programme de crédit de taxes foncières agricoles

ATTENDU l'apport des producteurs agricoles à la vitalité de nos territoires, et ce, dans toutes les régions du Québec, qui se reflète notamment par des retombées totales de plus de 5,6 G\$ en terme de PIB et plus de 70 000 emplois en 2013;

ATTENDU l'impact de chaque dollar supplémentaire versé en taxes sur la compétitivité des entreprises, dans un contexte où des régimes différenciés existent dans d'autres juridictions en matière de fiscalité foncière

agricole, souvent plus avantageux que le Programme de crédit de taxes foncières agricoles (PCTFA) du Québec;

ATTENDU QUE 8 \$ d'actifs sont nécessaires en moyenne à la production de 1 \$ de revenu agricole, mais que la valeur des terres peut influencer ce ratio jusqu'à une valeur de 15 \$ d'actifs pour 1 \$ de revenu selon les régions;

ATTENDU QU'aucune consultation n'a été réalisée préalablement à l'annonce d'une réforme du PCTFA, tant avec les représentants du milieu municipal qu'avec l'Union;

ATTENDU QUE le taux de crédit annoncé ne correspond pas au niveau d'intervention actuel, un taux de 78 % pour les deux premières années de la réforme ne pouvant remplacer la perte du crédit de 85 % sur les taxes liées aux terres dont la valeur est supérieure au seuil de 1 814 \$ par hectare, du crédit de 70 % sur les taxes scolaires et du crédit de 100 % sur les premiers 300 \$ de taxes;

ATTENDU QUE les chiffres déposés par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec à la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles montrent que 83 % des exploitations agricoles enregistrées actuellement admissibles au PCTFA seraient affectées négativement par une telle réforme;

ATTENDU l'appui de la Fédération québécoise des municipalités, de la Fédération québécoise des Clubs Quads et de la Fédération des clubs de motoneigistes du Québec en ce qui concerne le maintien du programme actuel et de l'ouverture d'un dialogue avec l'État et l'Union au sujet de la fiscalité foncière agricole;

Proposé par la conseillère Stéphanie Lizotte  
Appuyé par le conseiller Yan Chouinard  
Et il est résolu

- d'appuyer les démarches de l'Union des producteurs agricoles en vue de maintenir le PCTFA dans sa forme actuelle tant et aussi longtemps qu'une réelle refonte de la fiscalité foncière agricole n'aura pas été réalisée;
- de fixer un calendrier de rencontres interministérielles impliquant l'État, le milieu municipal et l'Union visant à aborder les enjeux de la fiscalité foncière agricole au Québec.

Les membres du conseil donnent leurs comptes rendus des comités.

11-01-2017

Achat de lumière de rue au Dell

Proposé par le conseiller Pierre Harton

Appuyé par la conseillère Guylaine Cloutier

Et résolu que nous achetions des lumières de rue au Dell de Carl Bourgault électricien pour une somme de 10000.00\$ tel que prévu au budget et ce, incluant la pose.

12-01-2017

Acceptation des comptes

Proposé par le conseiller Pierre Harton

Appuyé par la conseillère Stéphanie Lizotte

Et résolu que les comptes suivants soient et sont adoptés et que nous avons les crédits nécessaires pour acquitter ces montants.

Journaux déboursés et JG	70886.32\$
Comptes fournisseurs et JG	58984.66\$

Classés en annexe

Marie-Claude Chouinard, d.g.

Les factures ont été vérifiées par Madame Céline Avoine et par Monsieur Claude Daigle.

La période des questions débute à 20 :45

13-01-2017

Levée de la séance

Proposé par la conseillère Stéphanie Lizotte

Appuyé par le conseiller Yan Chouinard

Et résolu que la séance soit levée à 20 :50 heures

---

Marie

---

Directrice générale

Province de Québec

Municipalité de Sainte-Perpétue

MRC de l'Islet

A une séance extraordinaire du conseil de cette municipalité tenue mercredi le 25 janvier 2017 à 20 :00 heures sont présents Mesdames Stéphanie Lizotte, Caroline Caron, Messieurs Pierre Harton, Claude Daigle, Yan Chouinard tous conseillers formant le quorum sous la présidence de Madame Céline Avoine, maire.

La conseillère Guylaine Cloutier est absente et nous a confirmé son absence.

14-01-2017 Présentation de la liste des personnes endettées pour taxes

Proposé par la conseillère Stéphanie Lizotte, appuyé par le conseiller Pierre Harton et résolu d'autoriser la directrice générale secrétaire-trésorière à expédier une lettre aux endettées de taxes leur demandant d'acquitter leur dette avant le 13 février prochain afin que leurs dossiers ne soient pas transférer à la MRC de L'Islet pour la vente pour taxe. La directrice générale secrétaire-trésorière est autorisée après cette date à transférer les personnes ciblées qui n'ont pas pris entente pour la vente pour taxes à la MRC.

15-01-2017 Demande d'un parent pour obtenir un coût moindre pour l'utilisation du service le midi seulement au service de surveillance refusée

Proposé par le conseil Yan Chouinard, appuyé par le conseiller Pierre Harton et résolu que le conseil municipal refuse la demande d'un parent pour obtenir un coût moindre pour l'utilisation du service le midi seulement au service de surveillance.

16-01-2017 Levée de la séance

Proposé par la conseillère Caroline Caron, appuyé par la conseillère Stéphanie Lizotte et résolu que la séance soit levée à 20 :50 heures.

---

Maire

---

Directrice générale